

Suite au colloque de l'AROEVEN Heures de vie de classe

*Colloque de l'AROEVEN du 14/03/200 sur les Heures de vie classe
Au CIEP à Sèvres*

Ce colloque réunissait plus d'une centaine de personnes sur l'académie, des enseignants surtout, mais aussi beaucoup de CPE, des parents d'élèves, des élèves. Il y avait des délégations d'établissement. Pas de COP, d'AS.... L'info du colloque n'était pas passée dans les CIO.

Suite au travail du matin sur la liste des "pourquoi"

Nous avons été répartis en petits groupes après la présentation du colloque. Nous devons produire à partir d'une liste proposée et reproduite en annexe, une liste ordonnée des "utilités" de l'heure vie de classe. Cette liste n'est pas une liste de "pourquoi" (à laquelle on répondrait par des parce que) mais une liste de pour quoi (à laquelle on répond par des pour, obtenir, ou faire ceci ou cela).

Donc quelques observations ou remarques.

Dans plusieurs groupes, la phrase 8 (Aider à créer les conditions de la réussite scolaire de chaque élève) a été placée en premier. Il s'agit d'un objectif général qu'on peut espérer partagé par tous les acteurs de l'éducation. La placer en premier c'est au sein d'un groupe obtenir le "consensus" à peu de frais. Se rappeler le sens du consensus (taire le désaccord).

La phrase 1 (Se mettre d'accord sur des règles pour mieux vivre ensemble) a été souvent choisie en premier ou deuxième dans les groupes qui justement n'avaient pas choisi la 8 en premier. Elle signale donc un besoin d'accords à produire localement. Je pense qu'il faut ici faire référence à la conférence de Alain Supiot "Il faut se défaire des illusions du "tout contractuel"", publiée dans le Monde (7/03/2000) dans le cadre de 2000 Université de tous les savoirs. La contractualisation au niveau de chaque classe peut avoir quelques inconvénients notamment de remettre en question le contenant, le règlement intérieur de l'établissement, et lui-même un contenant encore plus important, la société. On arrive au communautarisme par ce biais. Il y a donc une grande attention à avoir vis-à-vis de cet objectif.

Une grande insistance a été souvent rapportée sur le fait que cette heure doit être "positive". Elle ne doit pas servir de tribunal (et notamment il s'agissait surtout d'éviter les procès d'enseignants). Il faut éviter que cet espace-temps soit lié au pouvoir ou à la morale.

Une fois seulement un rapporteur a utilisé le mot démocratie. Il a été aussitôt pointé par un participant. La démocratie suppose une égalité des membres, ce qui n'est pas le cas dans l'établissement scolaire (statut liés à l'âge, et statut institutionnel). Il faudra sans doute réfléchir à cette axe non pas comme principe général s'appliquant à tout, mais comme un axe portant sur certaines relations sociales qui ont besoin d'une symétrie pour fonctionner par exemple.

Quelques thèmes supplémentaires sont apparus :

- la préparation des bilan et résultats des conseils de classe ;
- la méthodologie

Deux demandes très fortes ont été formulées :

- demande de formation sur les techniques sur le "comment faire parler ?"
- que fait-on de la parole des élèves ?

Sur le premier point je pense qu'il faudra pouvoir y répondre en partie dans les stages (il y a des enseignants qui ont découvert le brainstorming lors cette journée !), et sans doute proposer au PAF des stages de "techniques". Il serait également utile peut-être de voir ce qui serait possible de faire en formation initiale dans ce domaine. Sur le deuxième point, j'ai participé au petit groupe qui a travaillé sur ce point dans l'après-midi, et j'en fut le rapporteur. En annexe, j'ai rédigé le "rapport" et quelques idées supplémentaires.

L'intervention de M. Bourguignon, IPR

M. Bourguignon est un IPR Vie scolaire, stagiaire sur l'Académie. Je l'avais rencontré sur le Bassin de Pontoise lors de diverses réunions. Il a été chargé de faire un rapport sur les heures vie de classe sur l'académie, et il participe à la prochaine réunion au ministère sur les remontées des académies sur ce thème. Il nous a donc dit rapidement ce qu'il va transmettre au Ministère.

- Contentement important des acteurs, principalement des chefs d'établissement et des CPE.
- C'est une occasion de prévention de conflits.
- C'est une réponse d'équipe.
- Mais il y a une extrême diversité des manières, des contenus, des objectifs. C'est un bien, richesse, souplesse, c'est positif. Mais le problème de la rémunération de manière identique se pose. Il a défendu le principe du à tout travail correspond une rémunération.

Deux exemples

Deux exemples de fonctionnement ont été présenté. A chaque fois il s'agissait d'expériences déjà anciennes plusieurs années, qui s'étaient transformées, et rattachées sous l'étiquette "heure de vie de classe".

Deux fonctionnements que l'on peut "caricaturer" en deux principes opposés :

- objectif "politique" fort, idéaliste, utopique... La démocratie s'apprend, notamment par les règles de prise de parole...
- objectif administratif. Des règles de gestions, d'attribution de cette heures sont décidées. La définition du contenu est renvoyé à chaque responsable. Le résultats est très divers. Un exemple de programme a été donné, pour lequel on peut être sûr que la question "que faire de la parole des élèves ?" n'a pas d'objet.

Il faudrait sans doute réfléchir sur ces grandes tendances de fonctionnement d'une manière générale. Car nous les rencontrerons dans les stages.

Idées glanées et première réflexions

Trois grands types de préoccupations

Ces préoccupations sont en fait habituelles pour toutes les "réformes" actuelles, car elles prennent toutes les mêmes formes.

- Pour quoi ? Interrogation sur les objectifs, et demande de clarification de ceux-ci. Le colloque de l'AOEVEN s'est ouvert sur le travail de classement à partir d'une liste d'objectifs reproduit en annexe. La diversité de cette liste, et même la possibilité qu'elle soit complétée montre l'indéfinition de la situation.
- Comment ? Porte aussi bien sur les contenus, sur l'organisation temporelle, sur la "reconnaissance institutionnelle" (paiement des intervenants ou des responsables, ce n'est pas la même chose d'ailleurs), que sur les techniques et méthodes. Il y a une forte demande de formation sur les techniques d'animation, le comment faire parler est prédominant. On peut dire que c'est dramatique. Si il y a une telle absence de connaissance de ces pratiques, on peut se demander ce qui se passe dans les cours !
- Par qui ? Distribution des responsabilités, liste des intervenants. Qui contrôle ?

Un présupposé de l'heure vie de classe : il existe une classe

Notre système scolaire français est basé sur un élément, une unité de regroupement que l'on appelle la classe. Il faut donc distinguer au moins deux sens sous-jacent à la classe :

- le sens le plus trivial de regroupement de personnes de manière permanente. Ce regroupement permet une économie dans la communication, puisque ce regroupement fonctionne comme une unité. On s'adresse à la classe et non à chacun des membres. Sur ce sens se fonde notamment un certain nombre de propositions d'actions de "communication" ;
- le sens de groupe dans sa dimension psychosociologique. Et là il faut poser que le groupe ne naît pas spontanément du regroupement. Il se construit, de manière plus ou moins spontanée, avec une inscription dans le temps, une/des évolutions.

Sur cette question du groupe, on peut faire quelques remarques d'emblée.

Il y a une "entrée" strictement psychosociologique classique liée à la théorie des groupes, dynamique des groupes, distribution des fonctions et rôles, etc...

Il faut également faire référence au groupe Desgenettes. Une de leur remarque fondamentale, c'est qu'un groupe se construit face à un autre groupe. Or pour ce qui est de la classe, on a le groupe classe qui vit selon un regroupement physique et temporel continu, et une équipe pédagogique ou éducative (extension encore plus large et plus incertaine quand à l'identité de ses membres), qui est essentiellement "déclarative".

Discussion avec un CPE formateur de Paris "prof prince" en LP le vendredi 17 mars avec Lucien Giry...

Il travaille entre autre sur le thème de l'accueil en LP. Présente un schéma d'horizons différents d'intégration :

- la classe ;
- l'établissement ;
- la formation ;
- la profession.

Il faut garder ce schéma comme une thématique aussi utile pour les heures vie de classe.

Le paradoxe de l'apparition de l'heure vie de classe

Cette activité est proposée dans le cadre des deux évolutions proposées au collège et au lycée. Ce qui peut paraître curieux, si on regarde de près l'ensemble des propositions faites, c'est qu'il s'agit pour l'essentiel d'évolutions pédagogiques allant massivement dans un même sens. Passage d'une pédagogie de groupe-classe à une pédagogie individuelle, répondant de plus en plus à une demande pédagogique et de moins en moins comme technique de transmission d'un contenu défini.

Dans ce passage de la classe à l'individuel, il faut voir aussi que pour les enseignants, le chemin est en quelque sorte inverse, puisque d'une situation isolée (l'enseignant seul maître à bord, face à la classe), l'enseignant doit être de plus en plus dans une équipe où il doit se concerter et prendre des décisions acceptables collectivement.

On peut donc trouver curieux, et même paradoxal que ce soit précisément dans ce contexte que cette activité est proposée, aussi il faudra sans doute être attentif à l'utilisation de cette heure comment elle sera utilisée dans le combat de l'évolution et de la résistance face au changement.

Lors du colloque certains participants ont pointé le fait qu'en seconde pour beaucoup d'élève, la notion de classe était finalement très virtuelle compte tenu des éclatements en divers groupes et regroupement dus aux options.

Réflexions sur les acteurs

Les CPE

Ils étaient particulièrement présent lors de ce colloque, et semble-t-il très actifs, très pionniers dans ce dispositif des heures vie de classe. On peut considérer que pour eux, il s'agit d'une entrée officielle sur le territoire "scolaire", sur le temps scolaire. Il y a désormais un espace-temps légitime de leur intervention.

Il s'agit de plus d'un objectif collectif affirmé, alors que jusqu'à présent ils avaient surtout un objectif de contrôle individuel (discipline et éducatif. Ils s'adressaient surtout à des individus isolés.

Il y a donc un effet de reconnaissance sur le territoire des enseignants alors qu'ils n'y étaient qu'admis éventuellement et surtout maintenus sur le "hors-classe". Ils avaient à maintenir le minimum des conditions pour que l'enseignement puisse se faire.

Les professeurs principaux

L'appréciation est plus ambiguë. Il semble qu'on leur attribue cette heure. Etant coordonnateur de l'équipe éducative (ou pédagogique), et l'heure de vie de la classe étant à la disposition de l'équipe, c'est naturellement le coordonnateur qui la reçoit. Raisonnement simple.

Le principe de rémunération se pose dans le monde enseignant. Le travail a pour équivalent l'heure scolaire. Toute activité inscrite dans l'emploi du temps doit être rémunérée car perçue comme étant une activité en plus des autres. Cette gestion mentale du temps de travail (découpage et sommation d'unités) n'est pas celle des COP ou des CPE, ou même des AS, qui eux raisonnent en terme de temps global dans lequel il y a des activités à faire, avec des choix de priorité, de faire ou de ne pas faire.

Le principe de rémunération intervient dans l'appréciation. L'attribution individuelle suppose une rémunération. Mais en même temps, cette attribution rémunérée empêche alors l'intervention des autres acteurs pour lesquels il y a également un principe de rémunération, essentiellement les autres enseignants.

Parmi les enseignants il y a donc des appréciations fort diverses. Certains PP voient dans la HV une occasion de circonscrire leurs activités en tant que PP. Elle était indéfinie, invisible, non quantifiable, débordante. L'ISO spécifique n'est qu'une prime pour une fonction non définie.

D'autres au contraire trouvent que cela se surajoute à la fonction de PP.

Il faut rajouter que la rémunération est très inégale, et se trouve définie localement.

Le chef d'établissement

Pour certains, ils s'agit d'une complication supplémentaire de l'emploi du temps, une difficultés pour trouver des volontaires ou pour désigner des enseignants, et en faire des victimes. Difficultés et risques de conflits n'emballent pas les chefs d'établissement. D'autres y voient une occasion d'améliorer le climat et/ou de faire évoluer les comportements.

L'heure de vie de classe... Pourquoi ? (ou plus tôt pour quoi ?)

L'heure de vie de classe c'est utile pour...

+		Thème	-
	1	Se mettre d'accord sur des règles pour mieux vivre ensemble	
	2	Parler de l'orientation	
	3	Prévenir les conflits entre les élèves	
	4	Concevoir et mener à bien des projets avec toute la classe	
	5	Prévenir les conflits entre élèves et professeurs	
	6	Discuter, communiquer, échanger des idées entre les élèves	
	7	Aider à mieux comprendre les problèmes et les enjeux de la société	
	8	Aider à créer les conditions de la réussite scolaire de chaque élève	
	9	Discuter, communiquer, échanger des idées entre élèves et professeurs	
	10	Parler d'autre chose que du programme scolaire	
	11	Proposer des actions au sein de l'établissement	
	12	Préparer les élections des délégués des élèves	
	13	Pratiquer l'évaluation formative	
	14	Ouvrir un espace de parole pour que chacun ait son mot à dire	
	15		
	16		

L'heure de vie de classe ça ne sert pas à ...

-
-

Que faire de la parole ?

*Atelier lors du colloque de l'AROEVEN du 14/03/200 sur les Heures de vie classe
Au CIEP à Sèvres*

Compte rendu de cet atelier avec quelques réflexions personnelles

Six personnes : 4 adultes (enseignant, CPE, parent, moi) et 2 élèves.

Compte rendu fait autour d'un certain nombre de questions

Pourquoi cette parole fait problème ?

Trois thématiques :

- la nature de cette parole. En fait c'est le surgissement possible d'une parole "conflictuelle" qui fait problème. Qu'en faire, là où le "conflit" ne peut être traité. Puisque l'heure vie de classe n'est pas le lieu de traitement du conflit.
- l'heure vie de classe avec un espace de parole dans un temps scolaire est un renversement. La parole de l'élève est habituellement interdite dans l'espace de la classe-cours. La parole, l'expression individuelle personnelle n'est acceptable jusque là que dans un espace hors-classe, la récréation...
- cette parole formulée dans ce temps "doit" être transmise à d'autres acteurs. Mais quels sont les circuits de transmission. Ici il y a un fantasme de circulation parfaite de l'information. L'heure de vie de classe permettrait d'améliorer cette circulation. Mais en même temps, on sait bien (le point de vue du sociologue de l'organisation) que l'information n'est jamais, nécessairement parfaite, car les acteurs n'ont pas intérêt à cette perfection. L'information, c'est une part de pouvoir.

Pourquoi la parole doit-elle être prise en compte maintenant ?

- Un constat tout d'abord. Sans doute il y a une montée de l'affectif, du relationnel, de la nécessité de "l'ambiance". A l'extrême il y a la violence qui monte.
- L'augmentation des "jeunes" dans le système. Allongement de la scolarité, de jeunes pour lesquels le monde scolaire ne va pas de soi. Quand passe de 5% de la population d'une classe d'âge à 80% dans le scolaire, le secondaire, le fonctionnement à la connivance sociale ne peut plus fonctionner de fait.
- Enfin cet allongement pour tous se double d'une modification de l'âge légal de la majorité introduisant dans le secondaire une césure qui fait problème. Aussi le statut des élèves est différent selon le collège ou le lycée, car il est confronté de manière différente à cette question.

Question sur le comment

- Thème apporté par l'un des élèves. La prise en compte commence par le respect de cette parole. Il est nécessaire que l'enseignant écoute cette parole. En même temps, cette parole doit-être transmise aux autres

enseignants. L'enseignant écoutant est un transmetteur. Mais aussi un traducteur. Il sait comment coder et décoder ce qui est dit et le rendre acceptable et entendable.

- S'il y a une transmission dans un sens, il doit y avoir également transmission dans l'autre sens. "L'établissement" doit dire ce qui s'y passe, qu'elles sont les projets. L'heure vie de classe doit être aussi consacrée à cette information. Cela pose encore le problème de la clarification de la circulation de l'information. Droit, autorisation...
- Puis deux exemples ont été apportés. L'un d'entre eux mettait enjeu une position de médiateur. L'aide-éducateur était l'écouter et le médiateur. N'étant pas dans le circuit du "contrôle", de l'évaluation, du jugement, il peut écouter. L'autre exemple présentait l'existence d'une heure banalisée permettant à tout un chacun de se rencontrer. Au fond cette communication directe entre les intéressés devrait alléger les risques de conflits dans les heures vie de classe.

Qui peut se servir de cette parole ?

- A partir du moment où l'heure vie de classe rend public cette parole qui était jusque là du domaine privé, la parole publique peut-être "reprise" par tout un chacun. Et reprise ailleurs. Par ce biais on rejoint la juridique classique et les risques de diffamation.
- Une proposition alors est apparue. Comment transformer des paroles individuelles exprimées, et un dire collectif ? Passage de l'oral à l'écrit. Se mettre d'accord sur un écrit transmissible et acceptable. L'accord doit être pris par tous les présents (élèves et intervenants, animateurs...)

Bernard Desclaux, le 15/03/2000